

# Nouveau sport

Autor(en): **Frank-Puaux, Fred.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 39

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256283>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TELEPHONE

## DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### Nouveau sport

Qui a entendu parler, depuis le succès des japonais, de leur sport favori, le *jiu-jitsu*? Dans un article très documenté paru dans le *Globe Trotter*, on donne sur cette science, si on peut l'appeler ainsi, des renseignements très intéressants, et on en pose le principe fondamental : on ne doit pas se battre pour le plaisir, mais pour se défendre en cas de besoin.

Du reste on sait que certains sports — la boxe, la chasse, l'escrime, etc. — qui sont devenus une manifestation esthétique de la force musculaire alliée à la précision du coup d'œil, à l'adresse, portent à l'origine un caractère d'absolue utilité. En nos temps pacifiques, tout est sacrifié à l'élégance, comme à l'époque où florissaient les républiques artistiques de la Grèce; et il faut être habitué au procédé d'abstraction, pour retrouver à la base des exercices violents dont nous faisons notre passe-temps, les mobiles qui jadis leur ont donné naissance et qui résident au fin fond de notre instinct.

C'est ainsi que le *jiu jitsu* révèle des mouvements, des gestes qu'ont connus et qu'ont employés nos ascendants les plus reculés; mais eux se livraient au *jiu-jitsu* pour se débarrasser d'un adversaire dangereux, tandis que nous, nous admirons dans des salles de spectacle les professionnels du *jiu-jitsu*, pour la plus grande joie de nos yeux. Ainsi vont les temps...

N'empêche cependant écrit M. Frank-Puaux dans le même journal, que le *jiu-jitsu* et tous

ses dérivés conservent leur utilité pour ceux qui y sont initiés; car si nous jouissons d'une plus grande sécurité qu'il y a plusieurs siècles, nous risquons tous les jours d'être attaqués et mis en demeure de nous défendre.

Aussi le *jiu-jitsu* n'est pas seulement un sport de salon ou de gymnase, c'est le meilleur système d'attaque et de défense qu'on ait jamais inventé.

Et cela est si vrai que tout récemment la commission d'éducation de l'armée et de la marine des Etats-Unis s'est prononcée, avec l'approbation du président Roosevelt, pour qu'on portât à quatre années la période de l'instruction physique qui était jusque-là d'une année, en y comprenant la lutte japonaise, le *jiu-jitsu*.

Cette décision ne fut pas prise à la légère. M. Roosevelt s'étant offert avant de la prendre, à la Maison Blanche, le spectacle d'un match entre le champion américain de poids moyen Joë Grant et le professeur *Yamashita*, instructeur à l'école navale d'Annapolis.

Le Japonais eut vite et facilement raison du lutteur américain dont la force musculaire fut paralysée par le *jiu-jitsu*, avec lequel il a fait, paraît-il, assez péniblement connaissance.

Malgré l'organisation très parfaite de la police dans notre capitale, il n'est pas de jour que nous ne lisons dans les journaux le récit d'attaques nocturnes visant la bourse et par ricochet la vie des passants attardés, ou même rentrant simplement chez eux après une soirée ou un spectacle.

Ces attaques se font généralement en collaboration; deux alcoolysés au moins opèrent ensemble; il en est néanmoins qui sont tentés par des malfaiteurs isolés, des *solitaires*, com-

me par exemple le *coup de la bascule* qui demande de la part de l'agresseur pas mal d'habileté et de tour de main à défaut d'une supériorité physique marquée. Il consiste en ceci : saisir d'une main au collet un passant et le tirer à soi en arrière en lui passant un croc-en-jambe; la victime perdant l'équilibre étend instinctivement les bras, le voleur en profite pour fouiller ses poches, puis d'une poussée l'envoie rouler à terre et se sauve.

Pour parer ce coup, que naturellement il vaut mieux prévenir en ne se laissant pas surprendre, il faut, une fois saisi au collet, ou porter de suite un coup de poing en arrière, ou un coup de pied dans le bas-ventre qui fait lâcher prise à l'adversaire auquel on fait de suite face.

Le coup du *pante* et celui du *père François* demandent la collaboration de deux complices.

Dans le coup du *pante* la victime est saisie par les deux bras en arrière tandis qu'une de ses jambes est immobilisée par un croc-en-jambe, et il se trouve ainsi, à moins d'une rare vigueur, immobilisé, et l'autre compère a tout le loisir pour visiter ses *profondes* et le dévaliser complètement.

Pour parer ce coup, lancer de suite en arrière, un *coup de pied en vache* en faisant porter le talon sur une des jambes de l'adversaire, ou, si l'on est robuste, passer une jambe entre celles de l'adversaire et se jeter aussitôt la tête en avant pour faire passer l'adversaire par dessus votre dos.

Le coup du *père François*, un des plus célèbres, a pour les escarpes le double avantage de mieux étourdir la victime et de lui enlever plus longtemps l'usage de la parole.

Un malfaiteur tenant un foulard ou simple-

chose semblable, répliqua-t-elle avec effroi. Le bon Dieu n'exigera pas cela, j'en suis sûre! Je ne me révolte pas, je puis renoncer, s'il le faut, au bonheur d'être la femme de Gauthier. Mais l'oublier au point de me donner à un autre?... Non, jamais! jamais!... Nul au monde n'a le droit d'attendre de moi un pareil acte de soumission.

XV

L'émotion intense éprouvée par la jeune fille pendant sa visite à la mère de l'officier était à peine calmée, lorsqu'elle descendit au salon un peu avant l'heure du dîner.

Le marquis de Servannais était déjà arrivé, échangeant d'aimables lieux communs avec M<sup>me</sup> de Verneuil mise en verve par la présence de son jeune parent.

— Eh bien! Chantal, tu ne te presses pas, il me semble? Je commençais à me demander si une migraine quelconque ne nous priverait pas de ta présence ce soir, fit-elle demi-railleuse en se tournant vers sa fille.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 37

## Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le timbre de la porte d'entrée résonna soudain.

— L'institutrice de mademoiselle la fait prévenir qu'elle l'attend en bas, dit presque aussitôt la petite servante.

— Déjà!... dites s'il vous plaît que je descends immédiatement, fit-elle en se levant.

Elle tendit son front à M<sup>me</sup> Lenorcey, et câline, dans un soudain élan de confiance, elle pria :

— Vous serez indulgente, n'est-ce pas, chère madame?... Vous ne nous défendez pas de nous aimer, et surtout vous ne me conseillerez plus d'oublier ?

— N'ébranlez pas mon courage, ma petite Chantal, je vous en prie. le cœur d'une mère est si faible pour ses enfants... Je ne serais plus digne d'estime si je faisais ce que vous désirez, croyez le bien! Si je vous demande d'oublier, ma chérie, et si mon conseil ne suffit pas, au nom de mon fils, je vous l'ordonne.

Saisie par le ton solennel de ces dernières paroles, la jeune fille regarda avec admiration la mère de l'officier. Puis, se reprenant, elle répliqua :

— Je ne puis pas!... Je n'ai pas la résignation aussi facile que vous, chère madame. Oublier?... Non, je ne le puis pas! et d'ailleurs je ne le veux pas. J'ai engagé librement ma foi à Gauthier, c'est pour toujours!

La vieille dame se pencha, murmurant très bas quelques mots à l'oreille de la jeune fille.

Celle-ci se recula en pâlisant.

— Oh! non!... non, ne me dites pas une